



Bulletin municipal de

VUILLECIN

JUIN 2023

# Mot du Maire

Chers concitoyens(nes),

Je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion du mi-mandat de notre équipe municipale. Cela fait maintenant trois ans que nous avons pris nos fonctions.

En matière d'infrastructures, nous avons investi dans la rénovation et la modernisation de la rue de la Louvière. Nous mettons l'accent sur la sécurité routière avec des limitations de vitesse, celle-ci étant trop souvent excessive au cœur du village et sur les petites routes communales, notamment celle du Perthuis. Les coussins berlinois récemment installés rue de Pontarlier, le sont à titre expérimental. Ils s'avèrent déjà efficaces, nous projetons d'en installer rue du Stade en 2024.

Le prochain gros chantier du mandat sera la rénovation du centre du village. Trois priorités sont mises en avant : sécurité, amélioration du cadre de vie et parkings avec infiltration des eaux pluviales. Nous nous sommes largement concertés, pour le choix à retenir. Le cabinet JDBE, doit nous délivrer l'esquisse finale début Juillet.

Chacun pourra venir découvrir les futurs plans en Mairie.

La protection de l'environnement est une priorité pour notre équipe. Nous avons lancé des initiatives visant à réduire notre empreinte carbone, avec un relamping complet de l'éclairage public.

Une étude est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école. Quant au bâtiment scolaire, après étude de sa structure, il s'avère qu'il a été bien conçu, quelques points seulement d'isolation seront nécessaires. C'est

plutôt une bonne nouvelle pour le budget communal. En revanche, le mode de chauffage actuel au fuel doit être repensé pour les années futures. Nous avons fait appel à AJENA pour une étude de faisabilité.

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer notre cadre de vie. Vuillecin, est une petite commune avec un budget limité pour les investissements. Il nous faut donc penser aux prochaines équipes municipales pour ne pas les contraindre.

Nous sommes dans une période de transition. Cette transition écologique implique de nombreux changements pour les hommes d'aujourd'hui. Elle vise à repenser notre mode de vie, nos habitudes de consommation et notre façon d'interagir avec notre environnement. Il est essentiel d'adopter des comportements plus durables au quotidien. Cela peut inclure des gestes simples tels que réduire la consommation d'énergie et d'eau, recycler, privilégier les transports en commun, préférer les produits locaux et durables, etc. Il n'est pas facile de changer nos habitudes de vie, mais l'homme est résilient et saura affronter les nouveaux défis de notre société.

Pour terminer l'édito du Maire, je reste à l'écoute de vos préoccupations et de vos besoins.

Je vous souhaite un bel été !

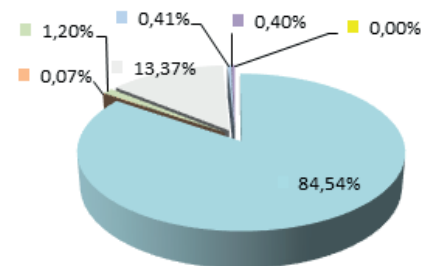
Amitiés

Le Maire, Laurence INVERNIZZI

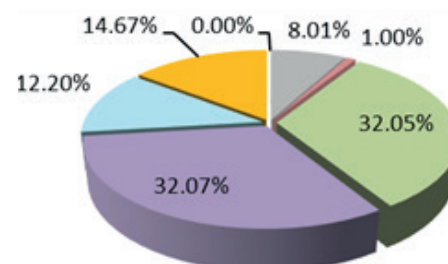
# Budget de la commune

## BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

| Dépenses réelles                                |                   |
|---|-------------------|
| DEPENSES REALISEES                              | MONTANT           |
| Charges à caractère général                     | 316 730.00        |
| Charges de personnel                            | 280.00            |
| Atténuations de produits                        | 4 500.00          |
| Autres charges de gestion courante              | 50 076.75         |
| Charges financières                             | 1 550.00          |
| Charges exceptionnelles                         | 1 500.00          |
| Dotations aux provisions et dépréciations       | -                 |
| <b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>374 636.75</b> |

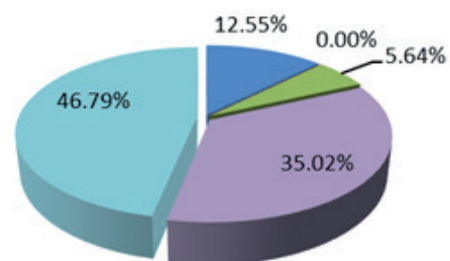


| RECETTES DE FONCTIONNEMENT                      |                   |
|---|-------------------|
| RECETTE PERCUES                                 | MONTANT           |
| Excédent antérieur reporté de fonctionnem       | 37 416.84         |
| Produits des services                           | 4 650.00          |
| Impôts et taxes                                 | 149 674.00        |
| Fiscalité locale                                | 149 730.00        |
| Dotations et participations                     | 56 983.68         |
| Autres produits de gestion courante             | 68 491.83         |
| Produits spécifiques                            | -                 |
| <b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>466 946.35</b> |

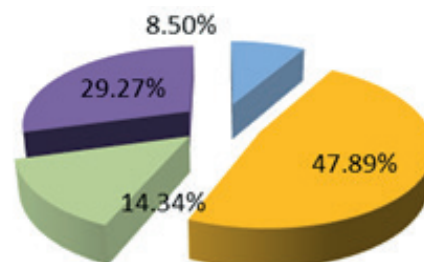


# BUDGET COMMUNAL - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES D INVESTISSEMENT                     |                   |
|---|-------------------|
| DEPENSES REALISEES                            | MONTANT           |
| Remboursement d'emprunts                      | 22 800.00         |
| Immobilisations incorporelles                 | 0.00              |
| Subventions d'équipement versées              | 10 250.00         |
| Immobilisations corporelles                   | 63 607.74         |
| Immobilisations en cours                      | 85 000.00         |
| <b>TOTAL DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT</b> | <b>181 657.74</b> |



| RECETTES D'INVESTISSEMENT                  |                   |
|--|-------------------|
| RECETTES PERCUES                           | MONTANT           |
| Dotations fonds divers réserves            | 14 518.59         |
| Dotations fonds divers réserves            | 81 825.05         |
| Subventions d'investissement               | 24 500.00         |
| Emprunts en Euros                          | 50 000.00         |
| <b>TOTAL REC. REELLES D'INVESTISSEMENT</b> | <b>170 843.64</b> |



Réalisation 2022 - Abri de bus à l'école,  
coût des travaux 6 500 euros TTC



Réalisation 2022  
fin de la réfection de le rue  
de la Louvière

# Vie de la commune

## RÉALISATION ET PROJETS 2023 / 2024

### Éclairage Public

Les lanternes de l'éclairage public non équipées d'un système LED vont être changées, soit 43 points lumineux. Rue des Jonquilles, les candélabres seront entièrement remplacés, car l'équipement actuel ne permet pas cette transformation. Ce système permet de pouvoir baisser l'intensité lumineuse et surtout de réduire la consommation électrique. Montant des travaux 37 951.54 euros TTC. Subventions attendues :

- SYDED : 175 euros par points lumineux soit : 7 525 euros
- Aide CEE : estimée à 2 199.45 euros

### Terrain de Pétanque

Le remplacement de l'éclairage du terrain de pétanque rue de PONTARLIER a été réalisé par l'entreprise BALOSSI MARGUET. Pas de subvention pour les équipements de loisirs.

### Aménagement du Centre Bourg

Le plan d'aménagement est en cours de réalisation, et sera présenté aux habitants à l'automne 2023 – Travaux prévus en principe en 2024.



## Étude thermique bâtiment scolaire

Une étude thermique du bâtiment scolaire est en cours par AJENA (consultant en énergie et environnement)

## Pancartes bâtiments et monuments anciens de Vuillecin

Grâce au concours de l'AVPEC et l'autorisation des propriétaires, un petit cheminement didactique va être mis en place sur les principaux bâtiments anciens et monuments de notre village. Son but est de permettre aux nouveaux habitants ou visiteurs de notre commune de fournir les informations essentielles sur le monument, son histoire, son origine, son architecture, l'année de construction...

**« Connaître son passé, pour mieux comprendre le présent »**

## LA FORÊT

Ce printemps, plantation de fruitiers sauvages « ancien dépôt de terre » et semis d'une prairie, afin d'apporter de la biodiversité en cœur de forêt. Cet automne, des tilleuls compléteront la plantation.

L'état sanitaire de notre forêt, et des forêts du massif jurassien continue de s'aggraver. Chacun peut constater le dépérissement des arbres.

Un rappel important : la fragilité des arbres peut entraîner des chutes, alors le bon sens est de mise : **ÉVITER LES PROMENADES EN FORÊT EN CAS DE VENT**



## ARRÊTÉ DE BIOTOPE LAC DU MORAY

Un arrêté de biotope est en cours au lac du Moray. Actuellement, un recensement des végétaux, insectes, oiseaux ... a lieu. Un arrêté peut se faire, seulement si il y a un intérêt de conservation.

Nous aurons le retour de l'étude cet automne.



## FÊTE DES MÈRES

La municipalité a eu le plaisir de pouvoir à nouveau organiser le repas de la fête des mères.

65 mamans ont répondu présent à notre invitation.

Le repas a été préparé par MUSY traiteur, et aimablement servi par les conseillers municipaux.

La soirée a été animée par FRED avec quelques tours de Magie et une ambiance musicale.

Rendez-vous en 2024.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS NOTRE COMMUNE



### Vitesse au volant...

Nous avons tous une bonne raison pour appuyer un peu plus sur le champignon, mais respecter la signalisation, c'est tellement plus mignon.

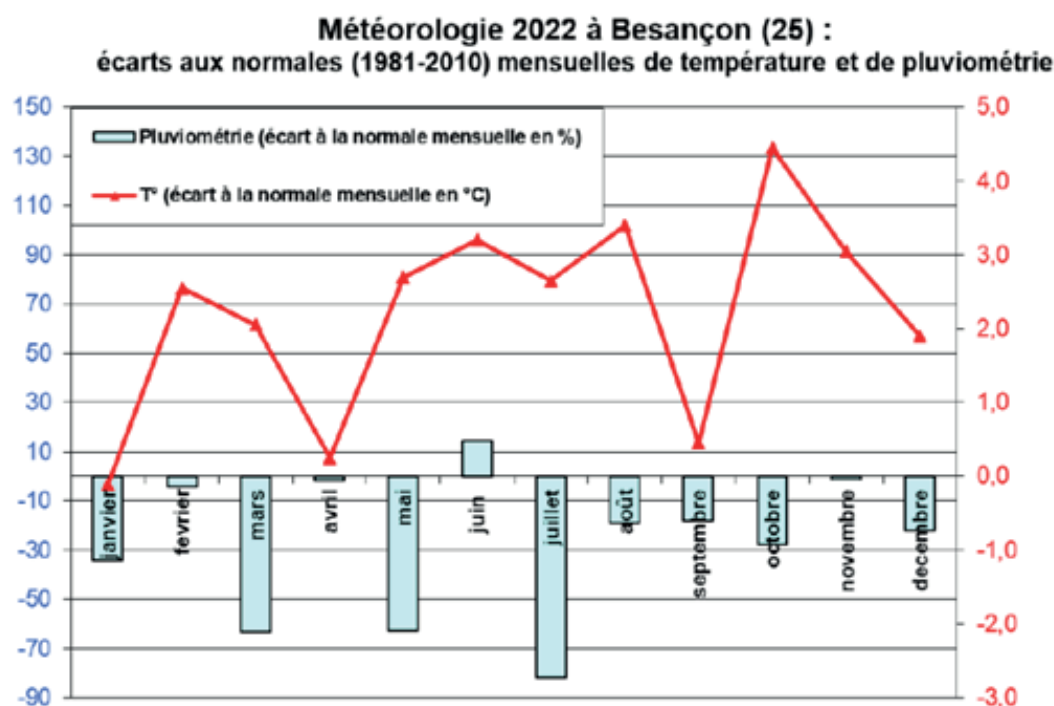
Dans notre village respectons la vitesse et les priorités à droite, partageons la route avec les piétons et cyclistes, pour la sécurité de tous.

Certains automobilistes traversent notre village avec une vitesse excessive, notamment dans la rue de Pontarlier. Nous expérimentons depuis quelques semaines la pose de « coussin berlinois » afin de faire ralentir la vitesse dans cette rue qui est très fréquentée.

**« Même pour les meilleures raisons , on'a jamais raison de rouler trop vite... »**

## FÔRETS

Les effets de la météorologie de l'an dernier se font ressentir à nouveau sur la forêt communale de Vuillecin, ci-dessous un bilan des relevés de Besançon.



Avant ces périodes de canicules et de manque de précipitations, le volume de produits accidentels repérés à la sortie de l'hiver atteignait rarement 100 m<sup>3</sup> pour l'ensemble de la forêt.

Ce printemps 2023, le volume reconnu s'élève à 550 m<sup>3</sup> soit 5 fois plus.

Cette année nous notons une mortalité significative du frêne (25m<sup>3</sup> pour 0.5 m<sup>3</sup> habituellement). Ces derniers sont parasités par la chalarose, champignon toujours très présent qui affaiblit les arbres. Les Hylésines (du frêne et crénelé), coléoptères (2.5 à 3.5 mm) qui en profitent pour coloniser les individus faibles.



Parfois c'est la sciure rousse au pied des arbres qui indique leurs présences, mais souvent ce sont les troncs orangés, attaqués par le pic qui nous les révèlent.



Toutes ces attaques provoquent une mortalité d'une partie des branches de l'individu, pouvant aller jusqu'à la mort de l'arbre car il n'y a plus de circulation de sève.



## RÉALISATIONS MENÉES PAR LA COMMUNE EN 2022



Réalisation 2022 - Point d'apport volontaire route de saint Lazare



Réalisation 2022 - Réfection du mur du cimetière



Réalisation 2022 - Refection de l'intérieur poids public



# C.C.G.P.

Nous avons débuté le mandat avec un dossier très complexe et important pour les prochaines années, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La phase d'enquête publique a débuté le 22 mai 2023 pour se terminer le 30 juin 2023.

## RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLUIH

Un PLUIH est l'acronyme de «Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat». C'est un document de planification urbaine et de gestion du territoire à l'échelle intercommunale en France. Le PLUIH remplace plusieurs documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Programme Local de l'Habitat (PLH). Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste. L'intercommunalité est souvent l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, instaurées par la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010.

Le PLUIH est élaboré par un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), qui regroupe plusieurs communes. Il définit les règles d'urbanisme, les orientations en matière d'aménagement du territoire, les

objectifs de développement durable, ainsi que les dispositions en matière de logement et d'habitat.

Le PLUIH prend en compte différents aspects, tels que l'aménagement du territoire, l'environnement, l'habitat, les déplacements, les équipements, etc. Il vise à assurer une cohérence et une harmonisation des politiques d'urbanisme et d'habitat sur l'ensemble du territoire intercommunal.

L'élaboration du PLUIH implique une démarche participative, avec une consultation des habitants, des associations, des acteurs économiques et des autres parties concernées. Une fois approuvé, le PLUIH devient opposable aux tiers et constitue une référence pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire concerné.

En résumé, le PLUIH est un outil de planification et de gestion du territoire à l'échelle intercommunale en France, visant à renforcer les politiques d'urbanisme et d'habitat au sein d'un même territoire.

Le PLUIH doit répondre aux enjeux fixés par l'échelon supérieur de l'aménagement du territoire tel que le SCOTT (échelon Pays du Haut-Doubs) et SRADETT (échelon Régional).

Le PLUIH doit répondre aux enjeux

de la Loi Climat Résilience 2021 qui programme le rythme pour atteindre le Zéro artificialisation nette des sols en 2050 « ZAN ».

## QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

Le SCOT est l'acronyme de Schéma de Cohérence Territoriale. Il s'agit d'un outil de planification et d'aménagement du territoire en France. Le SCOT a été activé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000.

Le SCOT vise à favoriser une vision globale et cohérente du développement d'un territoire à l'échelle intercommunale ou d'un groupement de communes. Il prend en compte les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et d'urbanisme, et définit des orientations et des objectifs pour l'aménagement du territoire sur une période de 10 à 20 ans.

A notre échelon, le SCOT est défini Pays du Haut-Doubs.

\*\*\* Le Pays du Haut-Doubs regroupe : Grand Pontarlier ; Altitude 800 ; Canton de Montbenoît ; Plateau de Frasné Val Drugeon et Lac et Montagne du Haut-Doubs.

## QU'EST-CE QUE LE SRADDET ?

Le SRADDET est l'acronyme de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Il s'agit d'un document de planification qui vise à définir les grandes orientations et les objectifs de développement à l'échelle REGIONALE en France.

Le SRADDET a été instauré par la loi NOTRe nouvelle organisation territoriale de la République de 2015. Chaque région française est tenue d'élaborer son SRADDET pour assurer

la cohérence des politiques d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires au niveau régional.

## QU'EST-CE QUE LE ZAN ?

La loi sur le «zéro artificialisation nette des sols» vise à promouvoir une gestion plus responsable de l'aménagement du territoire en limitant l'étalement urbain, la destruction des écosystèmes et la perte de terres agricoles. Elle s'inscrit dans une perspective de préservation de la biodiversité, de lutte contre le changement climatique et de protection des ressources naturelles.

**EN RÉSUMÉ : Il faut recentrer l'habitat pour consommer moins d'espace !**

## LES GRANDS ENJEUX : FAVORISER LES MOBILITES DOUCES

Les mobilités douces, appelées également modes de déplacement doux, font référence à des formes de déplacement écologiques, respectueuses de l'environnement et favorisant une utilisation plus durable des ressources. Elles encouragent des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre, la congestion routière et les problèmes liés à la pollution de l'air.

La Commission développement durable de la CCGP travaille depuis 2 ans à l'élaboration d'un maillage « modes doux » à l'échelle de l'intercommunalité.

Avec le volet H - Habitat du PLUIH la CCGP s'est engagée dans une OPAH qui est l'acronyme de «Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat». Il s'agit d'un dispositif mis en place

dispositif mis en place en France pour encourager la rénovation et l'amélioration des logements anciens.

L'objectif est d'inciter les propriétaires à effectuer des travaux de rénovation et de mise aux normes de leur logement en leur offrant une aide financière et technique supplémentaire. La CCGP a budgétisé 200 000 Euros/an sur 5ans pour le volet OPAH.

## TEOMI

La TEOMI, acronyme de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, est un mode de financement utilisé par certaines collectivités locales en France pour la gestion des déchets ménagers. Elle vise à inciter les ménages à réduire leur production de déchets en adaptant le montant de la taxe en fonction de leur comportement individuel.

Début juin chaque foyer a reçu un courrier spécifique TEOMI afin d'expliquer en détail son principe.

**REDUIRE** ses Ordures Ménagères, débute par le tri.

On peut composter... car tout le monde n'a pas une poule à portée de main pour manger les épluchures des légumes que nous consommons.

### OÙ

Voici quelques idées pour valoriser nos épluchures, en plus c'est BON !

Bien laver les légumes pour l'utilisation des épluchures.

## Soupe de fanes de radis

Pour en finir avec les potages qui ont triste mine, vous pouvez recycler vos fanes de radis en une délicieuse soupe colorée. À table ! Cette recette s'adapte aussi avec des feuilles et troncs de Brocolis et Choux fleurs

### Ingrédients :

- 2 bottes de radis
- 4 pommes de terre
- 1 oignon
- 30 g de beurre
- 4 c.s de crème
- Sel, poivre

### La recette :

Peler et émincer l'oignon. Éplucher les pommes de terre et les couper en rondelles. Laver les fanes de radis.  
Faire fondre le beurre dans une cocotte et faire revenir l'oignon sans le colorer.  
Ajouter les pommes de terre et les fanes de radis.  
Faire revenir l'ensemble 5 min. Ajouter l'eau et laisser cuire 20 min à couvert. Rajouter la crème et mixer le tout.

## Cake de courgettes

Un cake avec des épluchures de courgette ? Et puis quoi encore ? Détrompez-vous, les restes de légumes sont très utiles pour réaliser de délicieux cakes. La preuve en images.

### Ingrédients :

- Épluchures de 4 courgettes (taille moyenne)
- 1 petit verre d'huile d'olive
- 50 g de comté
- 3 œufs battus
- 130 g de farine
- Levure chimique

### La recette :

Mixer les épluchures de courgettes ou les couper grossièrement pour obtenir des morceaux plus gros.  
Mélanger l'huile d'olive avec les œufs, les épluchures de courgettes dans un saladier. Ajouter le fromage et la farine.  
Mettre le mélange dans des petits moules à muffins et enfourner 15 min à 180°.  
Vous pouvez adapter cette recette avec des épluchures de carottes.

## Confiture d'agrumes

Voici une astuce simple pour réutiliser vos épluchures de fruits : les transformer en confitures à tartiner le matin sur votre pain beurré.

### Ingrédients :

6 oranges  
2 pamplemousses  
2 citrons  
1,5 kg de sucre (gélifiant) ou rajouter 1 gélifiant  
1,5 litre d'eau

### La recette :

Hacher les peaux de fruits et laisser bouillir 20 minutes dans une cocotte.  
Verser le sucre gélifiant et continuer la cuisson pendant environ 5 mn.  
La cuisson terminée, écumer si besoin et mettre en pot immédiatement. Fermer les bocaux et les retourner jusqu'à complet refroidissement. Déguster

Il y a pleins d'idées à trouver ou à inventer avec nos épluchures !

## ATELIER pratique - initié par PREVAL Mon jardin ZERO DECHETS

Le compostage et le paillage avec les tontes, branchages et feuilles mortes permettent de fertiliser son jardin, de gagner du temps et d'attirer de nombreux animaux utiles au jardin.

Des astuces seront également échangées sur l'aménagement, le choix des végétaux, la tonte mulching...

**Mercredi 4 octobre 2023 à Pontarlier**  
**Mercredi 18 octobre 2023 à La Rivière**  
**Drugeon**

INSCRIPTIONS : 06 35 15 08 49 ou par mail :  
mpetitjean@preval.fr – atelier gratuit, lieux précis donnés lors de l'inscription.





# Vie associative

## FOOT - ARCHE FC

L'année a été bien remplie !

Face aux difficultés rencontrées dans les petits clubs, nous avons pris la décision de fusionner les clubs de AS La Rochette, RC Arlier et CS Chaffois. De cette union est né l'ARCHE FC !

Le nouveau club a été officiellement fondé le 1er juillet 2022.

Pour la nouvelle saison (2022-2023), nous avons engagé deux équipes séniors masculines et deux équipes Foot Loisir (foot à 8 sans contacts, juste pour le plaisir de jouer). Notre première équipe évolue en D3 et le deuxième en D4. Quelle fierté de pouvoir dire que nos plus jeunes séniors ont débuté leur carrière au sein du groupement jeunes de l'Arche il y a 13 ans. Nos enfants ont évolué et continuent de jouer au sein de notre club. Avec l'amour du maillot !

Pour les enfants, les jeunes et les séniors féminines nous continuons notre collaboration avec Drugeon Sports sous le nom de Groupement jeunes/Groupement séniors féminines de l'Arche.



## GROUPEMENT DE L'ARCHE

Cette année encore nous pouvons proposer la pratique du football dans toutes les catégories grâce au groupement que nous avons constitué il y a plusieurs saisons avec Drugeon Sports. Ainsi nous pouvons proposer la pratique du foot pour tous les âges. Nous avons des équipes en U7, U9, U11, U13, U15 et U18. Pour les filles : U8F, U11F, U13F, U17F et Séniors.

Nos équipes féminines :

Lors de la saison 2021-2022 nous avons obtenu un beau palmarès :

- 2 équipes, 2 championnats remportés !
- Coupe de district Crédit Agricole : finale remportée à l'extérieur face à Valdahon-Vercel 0-2.
- De plus notre première équipe a accédé au championnat régional pour la saison 2022-2023.



Lors de cette saison 2022-2023 notre première équipe féminine accède au 1/4 de finale de la coupe de Bourgogne-Franche-Comté. Seule équipe R2F à passer les 1/8 de finale. Notre équipe affrontera Stade Auxerrois (R1) à domicile.

Nos U13F se sont également qualifiées pour la finale régionale à Dijon.

Du côté des équipes masculines, les résultats ont été un peu plus mitigés. Mais ils ont pris du plaisir à jouer et l'essentiel est là !

Notre groupement a obtenu en 2022 le label EFF argent (Ecole de Football Féminin). Ce label répond à un cahier des charges strict et vient récompenser le travail effectué par nos éducateurs et nos bénévoles.

Nous tenons à remercier sincèrement nos sponsors ainsi que tous les bénévoles et les parents qui s'impliquent dans la vie du club et du groupement :

- Les éducateurs qui ne manquent pas de patience !
- Les tondeurs et les traceurs, par tous les temps !
- Les «concierges» qui nettoient les vestiaires et les locaux !
- Les trésoriers/ières et les secrétaires pour leur travail dans l'ombre !
- Le dératiseur de terrain, avec quelques belles prises !
- Les tenanciers et tenancières de buvette.
- Les parents qui transportent nos enfants et s'impliquent dans le club.
- Nos généreux sponsors.
- Et bien sûr les communes pour leur soutien.



## CLUB DES JONQUILLES

Le club de l'amitié a enregistré 66 adhésions pour l'année 2023. Trois de ses membres nous ont quittés depuis l'été : Michèle Lambert qui fut un membre assidu du club pendant de nombreuses années, Bernard Viey notre grand joueur de tarot et Gilles Panza qui œuvra tant pour le téléthon et pour l'association CESAM.

L'assemblée générale du 19 janvier s'est poursuivie avec un repas choucroute en salle de convivialité. La soirée raquette du 23 février n'a pas pu se tenir à cause de la pluie mais une tartiflette a tout de même été partagée en soirée. Merci à Jean Paul Bernard notre cuisinier.

Les aînés se retrouvent tous les jeudis après-midi pour une marche (pour certains) puis des jeux divers. Un loto entre adhérents le 9 mars a été très apprécié.

Quelques-uns se sont retrouvés le 17 avril pour manger les grenouilles à l'Escale.

Un repas grillades à la carrière des italiens a clôturé la saison hivernale du club.

Nous invitons toute personne retraitée à nous rejoindre pour ces moments de partage et d'amitié.



## AVPEC

L'AVPEC continue l'entretien et la gestion du Moray ainsi que de la chapelle Saint Georges ; prenons soin de notre patrimoine, à nous de le préserver pour les générations futures.

En septembre à la demande de l'ASLV dans le cadre de la brocante il a été organisé une expo sur le village avec au programme : l'histoire du village et des chapelles du secteur, un film sur le village mais ce qui restera comme un franc succès fut l'exposition des photos de classe du village, plus de 100 ans de photos scolaires, un réel plaisir de voir ces discussions, ces retrouvailles, mêlant plusieurs générations essayant de reconnaître un ami, un cousin un parent...

Notre page Facebook connaît un joli succès avec ces diverses publications ; Anne Lyse nous fait partager sa passion pour la faune locale, Florent (alias Choco) sa passion pour la météo et Jaunotte continue de nous faire découvrir notre patrimoine...

Le 14 avril a eu lieu une conférence sur le lynx animé par le centre Athenas. Près de 90 personnes étaient présentes pour venir découvrir le lynx et le centre Athenas. Un public qui a beaucoup participé en particulier les enfants très intéressés par ce sujet.

Dans le cadre de la réfection de la place du village L'AVPEC participe à la réalisation de pancartes qui agrémenteront certaines bâtisses de notre village.





En projet :

Où est passée Jaunotte ? Une chasse au trésor sera organisée avec Tagada en juillet 2023, ce qui permettra aux enfants de découvrir notre village d'une façon ludique.

Des après-midi projection de films (sur Vuillecin et sur la faune locale etc...) seront organisés pour le club du 3<sup>ème</sup> âge. Ces projections pourront être accessibles à tous les habitants.

Pour 2024, nous projettons une exposition et la création d'un fascicule. Thématique : « les 220 ans de notre église » et de fascicule pour les 220 ans de notre église est à l'étude.

Une journée entretien de notre chapelle et du Moray sera organisée, venez aider Jaunotte



## TAGADA & COMPAGNIE QUI NE CONNAIT PAS ???

Personne ! Tous les habitants de Vuillecin connaissent bien l'association de parents d'élèves des deux villages de Vuillecin et Dommartin.

L'association a su malgré les situations faire face et continuer dans sa lancée en étant toujours présente de par les activités qu'elle propose aux enfants comme la fabrication de masques pour Carnaval, sortie à la Maison de la Réserve, initiation pêche, activité Halloween. Mais elle invite également les habitants à participer aux diverses actions en leur proposant des ventes de produits locaux tels que les jus de pomme d'Étalans, la vente de Mont d'or de la Fromagerie de Doubs, la vente d'escargots de Chazeaux à Gonsans, la vente des sapins de la commune, notre ramassage mensuel de journaux tout cela contribue ainsi à participer financièrement aux projets des écoles tels que le voyage scolaire à Levier des élèves des primaires, Ecole et cinéma pour les deux écoles.

L'association continue donc son ascension en s'unissant avec d'autres associations pour mener ensemble des projets communs tels que la brocante avec l'ASLV, la soirée de Noël avec l'association l'Été de la St Martin, l'AVPEC de Vuillecin pour faire découvrir le patrimoine aux enfants. Tout cela pour faire vivre nos villages, et nous faire avancer car comme le dit si bien une citation :

« Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin »

## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS VUILLECIN

Le 11 septembre, par une belle journée ensoleillée, l'ASLV organisait son vide grenier automnal. La population de Vuillecin et des alentours a répondu présent : 63 emplacements et plus de 200 repas distribués... une belle réussite !

A très bientôt, mais attention : c'est tous les 2 ans le vide grenier de Vuillecin.

Le 22 mai, l'ASLV proposait une randonnée familiale en VTT dans les bois de Vuillecin. 2 parcours étaient proposés : initiation et confirmé.

Tout s'est passé dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour clôturer cette belle matinée sportive, l'ASLV a proposé le verre de l'amitié à tous les participants. Ceux qui ont voulu prolonger ce moment convivial, sont restés pique niquer.

Le 16 décembre, le traditionnel vendredi de l'avent s'est déroulé dans la cour de la mairie.

Réchauffés par des torches suédoises et des braseros, les habitants ont pu fêter Noël en dégustant le vin chaud préparé par la famille Jeannier tout en se restaurant avec de délicieuses tartines jambon/raclette préparées par l'ASLV.

À ne pas manquer en 2023 :

Samedi 26 Aout : Journée Parc NIGLOLAND (Bulletin d'inscription ci-joint)

Samedi 9 Septembre : Randonnée pédestre Gourmande (suite à annulation du mois d'Avril pour mauvais temps)

L'ASLV c'est aussi un service de location

- 1 chapiteau de 12 x 8 mètres : 150€ le week-end (montage compris)
- 1 groupe électrogène : 20€ le week-end
- 4 mange-debout avec housse noire : 5€ l'unité le week-end
- 20 tables, 40 bancs : 3€ la table avec 2 bancs





## A.C.C.A. SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison 2022-2023 fut belle pour l'exercice de la chasse. Les prélèvements ont été en rapport avec la population de gibier présente sur le territoire de la commune.

Nous observons cette année une baisse très importante de la population de chevreuils présente sur le territoire. Les causes de ce déclin sont difficiles à identifier mais nous avons noté une modification du biotope dû aux nombreuses coupes de bois, les sécheresses successives et enfin un niveau de prédation important.

La sécurité des chasseurs et de tous les utilisateurs de l'espace communal est la priorité des chasseurs de l'ACCA. A cette fin, des pancartes « chasse en cours » sont systématiquement mises en place lors de chasses collectives organisées par l'ACCA.



# Vie pratique & civisme

## PERMANENCE SECRETARIAT MAIRIE

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00  
Vendredi matin de 9h00 à 12h00

03 81 39 41 13 - mairie.vuillecine@wanadoo.fr  
**NOUVEAU** : [www.vuillecine.fr](http://www.vuillecine.fr)  
Facebook : Mairie de Vuillecin-25

Pour rester informé de l'actualité du village téléchargez l'application PANNEAU POCKET.

## LOCATION SALLE DE CONVIVIALITÉ

Didier BESSOT  
06 38 15 22 45 (heures de repas en semaine)

Tarif location 2023:

- Salle entière : 1 jour en semaine = 120.00 €
- le Week-End (vendredi au dimanche = 200.00 €
- Salle partielle (coté rue de traverse + cuisine) :  
1 jour semaine = 90.00 € - Week-end = 150.00 €  
(consommations électricité et Gaz à rajouter)

## DÉCHETTERIE DE PONTARLIER

Horaires ETE (Avril à Septembre)

Lundi au Samedi 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Dimanche 9h00 – 12h00

Horaires HIVER (Octobre à Mars)

Lundi au Samedi 8h30-12h00 et 14h00-17h00

## TRAVAUX BRICOLAGE ET JARDINAGE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

## COMPOSTEURS

Pour réduire de près de 30% le poids de votre bac Ordures Ménagères, équipez-vous d'un composteur.

La vente de composteurs est possible auprès de la société PREVAL,

accompagné d'un guide de compostage.

Vous pouvez les commander depuis le site internet : [www.preval.fr](http://www.preval.fr), ou directement sur place.

## Une boîte aux lettres avec un nom . . . c'est plus pratique

Si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, ce qui inclut de mettre au minimum votre nom sur celle-ci. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Les manifestations sont nombreuses dans notre village. Des dépliants d'information et



des invitations sont régulièrement déposés. Leur distribution est parfois très compliquée car bien souvent il n'y a pas de nom sur les boîtes aux lettres ou celui-ci est illisible.

Pour mener à bien les distributions, il serait beaucoup plus efficace pour votre facteur, pour les distributeurs et pour tous les bénévoles de repérer au premier coup d'œil votre nom sur la boîte aux lettres afin d'éviter toute erreur.

Alors, faites un petit geste et inscrivez votre nom sur votre boîte aux lettres !



Papier recyclé

Journal d'informations de la commune de Vuillecin édité à 300 exemplaires

Responsable édition : Mairie de Vuillecin - Photographies : Associations de Vuillecin - Mairie - AVPEC - Frédéric DELGRANDI

Mise en page et impression : Imprimez-moins-cher.com à la Cluse-et-Mijoux (25)